

Solidaires en action N° 85

Le 15 octobre 2012

PSA : une lutte qui va durer. On lâche rien !



Le 29 septembre, les Unions Départementales CGT, CFDT, FO, Solidaires, FSU de Seine-Saint-Denis ont organisé un meeting à la cité des 3 000 d'Aulnay. Outre les syndicats de PSA, des représentant-es de diverses entreprises en lutte ont pris la parole (zone aéroportuaire de Roissy, Air France, Sanofi, Roto 93, Presstalis, Fonction publique, etc.)

Le matin du 29 septembre, les militant-es Solidaires (SUD PSA, Solidaires Industrie, Solidaires 33, Secrétariat national,...) étaient présent-es pour la manifestation organisée au Salon de l'Automobile à l'initiative de la CGT Ford Blanquefort. Nous étions là également le 9 octobre au matin, avec la CGT PSA Aulnay et d'autres collectifs CGT.

Sur Aulnay, l'unité syndicale est toujours difficile. Quelques manœuvres politiciennes la fragilise ; c'est ainsi qu'après avoir publiquement clamé qu'il était hors de question de tomber dans le piège de discussions avec le ministère, si celles-ci se faisaient par les Délégués Syndicaux Centraux et les fédérations, la CGT PSA faisait voter en Assemblée Générale le boycott de telles réunions, pour imposer une présence des sections syndicales de base. SUD PSA soutenait cette position en A.G., et ... constatait dès le lendemain, que la CGT PSA faisait l'inverse de ce qu'elle disait depuis des jours et marchait dans la combine ministérielle !

Lors du Comité national d'octobre, les organisations Solidaires ont confirmé que le soutien à la lutte des salarié-es de PSA est une de nos priorités. Nous avons notamment retenu le principe d'une **journée d'action sur tout le territoire, où nous pourrions informer massivement la population en distribuant le tract national Solidaires**, par exemple devant les concessionnaires PSA. Les camarades de Solidaires 30 qui ont déjà mené une telle action ont réalisé une affiche, utilisable ailleurs bien entendu !

Chômeurs/ses : manifestation nationale le 1^{er} décembre

Le samedi 1^{er} décembre, les organisations de chômeurs/ses (AC !, APEIS, MNCP, CGT-chômeurs) organisent une manifestation à caractère nationale, à Paris. Comme chaque année, à quelques semaines de Noël, il s'agira de **redire l'urgence de la situation pour les millions de chômeurs et chômeuses**. Mais plus largement, c'est la situation des 8 millions de personnes qui vivent en France sous le seuil de pauvreté qu'il faut améliorer. Chômage, précarité, licenciements, droits des travailleurs/ses qu'ils et elles soient en activité, au chômage ou en retraite, ... les convergences sont fortes entre les exigences des organisations de chômeurs/ses et nos revendications syndicales.

En décembre, l'actualité sera aussi la **renégociation de la convention pour l'indemnisation du chômage** ... moment où le patronat, parfois soutenu par des syndicats, tente toujours de rogner les quelques droits des chômeurs/ses. Au contraire, il faut imposer une autre répartition des richesses : augmentation des cotisations patronales et sur-cotisation pour tout recours aux contrats précaires et au temps partiel imposé, allocations chômage dès le premier mois de travail et jusqu'au retour à l'emploi, égal au minimum à 80 % du SMIC et plafonné pour les hauts revenus, augmentation des minima sociaux, accès à des formations qualifiantes de longue durée et rémunérées, avec prise en charge des frais de stages...

Ne pas laisser le Front National prospérer sur la désespérance populaire impose d'être présent-es sur le terrain. La solidarité concrète, locale, est un des aspects ; la convergence des luttes, l'unité des travailleurs/ses quelle que soit leur situation professionnelle en est un autre. **L'Union syndicale Solidaires soutient la manifestation des organisations de chômeurs/ses. D'ores et déjà, informons les salarié-es, organisons une présence nombreuse le 1^{er} décembre : lutter pour les droits des chômeurs/ses, lutter contre les licenciements, contre le chômage, ça nous concerne !**

PSA : nos analyses et nos propositions

L'annonce par PSA de 8 000 suppressions d'emplois, dont 3 000 à l'usine d'Aulnay et 1 400 à celle de Rennes, sans oublier celles en cascade dans la sous-traitance et les effets en chaîne sur l'activité économique des départements concernés, constituerait un véritable séisme et des dizaines de milliers de personnes seraient touchées. Il n'y a pas de fatalité à une telle issue, d'autres solutions existent. Pour les imposer, il y a urgence à renforcer la mobilisation des salarié-es du groupe PSA et des sous-traitants, à encourager la convergence des luttes de tous les secteurs visés par des plans de licenciements, et à organiser la solidarité des autres secteurs et le soutien des populations des villes touchées.

Il y a une chose à faire entre l'insécurité des salarié-es et de la collectivité, et la logique financière et capitaliste : destruction d'emplois au profit des actionnaires. Ce n'est pas aux populations de payer les conséquences des politiques européennes d'austérité qui n'engendrent que récession et recul social.

Hypocrisie générale

Après l'annonce de la direction de PSA, l'investissement des responsables politiques est une véritable hypocrisie. Bien avant la révélation, il y a eu de la part de la direction d'Aulnay en 2014, les déclarations de Sarkozy sur l'engagement de Renault et PSA de ne pas licencier pendant toute la durée des prêts octroyés à l'époque aux constructeurs, prouvant que le ver était déjà dans le fruit.

Les restructurations de l'industrie automobile mondiale sont à l'œuvre depuis les années 2000, avec leur cortège de destructions d'emplois. Les responsables politiques ont été incapables de mettre en œuvre des mesures pour anticiper et éviter les décrets sociaux.

Un tel état de marche constitue un défi de la part de tous les salariés, entreprises et associations de l'industrie.

Tract national disponible pour une diffusion massive !

Le tract national est disponible sur le site www.solidaires.org. Il ne peut pas non plus se limiter sur la concurrence européenne « libre et non faussée », alors qu'il s'agit d'un outil de lutte syndicale et de défense du droit du travail. L'industrie automobile représente 12 millions d'emplois au sein de l'Union européenne, un enjeu qui nécessite, à l'issue de l'automatisation en Chine, une politique européenne concertée et coopérative.

Solidaires syndicale
144 Boulevard de la Villette - 75119 Paris
Tel : 01 58 39 30 20 - Fax : 01 43 67 62 14
www.solidaires.org - contact@solidaires.org

Solidaires Industrie a mis en place une **circulaire d'information « spéciale PSA »**, adressée depuis juillet aux syndicats de l'industrie, aux Solidaires départementaux directement concernés et à toutes les équipes Solidaires qui le souhaitent.



Connaître ses droits pour mieux les défendre

L'Union syndicale Solidaires a publié 25 fiches pratiques, permettant à chaque salarié-e de connaître l'essentiel des droits sur divers sujets <http://www.solidaires.org/rubrique377.html> Du matériel disponible pour les permanences des Solidaires locaux et des syndicats, pour les tables de presse,...

Entreprises de moins de 11 salarié-es

Les salarié-es des entreprises de moins de onze personnes voteront entre le 24 novembre et le 12 décembre. Les Solidaires départementaux et les organisations nationales Solidaires ont reçu un tract pour des diffusions publiques (gares, marchés ou sites à forte concentration de « TPE » comme les centres commerciaux, zones commerciales, etc.) et aussi des affiches et des autocollants.

Un autre tract en format A6 sera disponible dans quelques jours ; outre les diffusions publiques, le but est que chaque syndiqué-e Solidaires en reçoive quelques exemplaires pour les remettre à un-e voisin-e, un-e membre de sa famille, le personnel de la boulangerie de son quartier, pour les diffuser dans les boîtes aux lettres de son immeuble ou de sa rue, etc.

Une vidéo Solidaires est également disponible ; n'hésitez pas à la faire connaître : www.solidaires.org/rubrique351.html



Ce scrutin concerne les salarié-es des entreprises de moins de onze salarié-es, mais c'est toute l'Union syndicale Solidaires qui est engagée : même si l'absence de droits nouveaux est une critique forte que nous faisons, ces salarié-es pourront pour la première fois dire quel syndicat ils et elles choisissent ! Près de 4 millions de travailleurs et travailleuses sont concerné-es ; ces voix seront prises en considération pour la détermination de la représentativité nationale, interprofessionnelle et par Conventions collectives.

Hôtel Georges V (Paris) : police partout, palace nulle part !

Le 27 septembre, des syndicalistes parisiens de SUD Commerce et du SNHR Solidaires (syndicat national de l'hôtellerie et de la restauration), avec des salarié-es de l'hôtel, ont manifesté dans le hall de l'hôtel Georges V, pour protester contre les sanctions à répétition infligées aux délégués SUD de l'établissement (deuxième force syndicale de l'établissement). Ils et elles se sont heurté-es aux forces de police, présentes en nombre et censées assurer la protection des personnalités dans l'hôtel dont le patron d'Arcelor-Mittal, reçu ce jour-là à l'Élysée.

La direction de l'hôtel était « aux abonnés absents », laissant à la police le soin de gérer les relations sociales au sein de l'hôtel, puis promettant, après plusieurs heures d'attente, un rendez-vous tout en multipliant les préalables... Décidant de se retirer vers 20 heures, les syndicalistes Solidaires ont ensuite eu droit à une fouille en règle avant d'être raccompagné-es par les CRS au métro. Nous ne nous laisserons pas impressionner ! L'union syndicale Solidaires soutient totalement ses représentant-es du Georges V en butte à la répression antisyndicale et exige qu'ils et elles soient reçu-es rapidement par la direction de l'hôtel, conformément aux promesses faites. La liberté syndicale doit être respectée au Georges V comme ailleurs ! L'Union syndicale Solidaires demande que toute la lumière soit faite sur l'intervention des forces de l'ordre lors de cette manifestation syndicale.

Fonction publique : des milliers de postes supprimés !

7 234 postes supprimés à la Défense, 2 353 dans les ministères financiers, 662 à l'Égalité des territoires, 614 à l'Écologie, 614 à l'Intérieur (hors Police), 280 à l'Agriculture. Mais ce n'est pas tout, les opérateurs publics verront aussi leurs effectifs diminuer à hauteur de 1 303 équivalents Temps Plein. Certes, des emplois sont créés au ministère de l'Éducation nationale, au ministère de la Justice, ainsi que dans la Police et la Gendarmerie. Mais, y compris, dans ces secteurs, le volume est bien inférieur aux milliers de suppressions des seules années Sarkozy !

Gel des salaires, pertes d'emplois, réduction des dépenses publiques, cela fait trop d'années que nous sommes victimes de ces régressions sociales. Solidaires Fonction Publique condamne cette orientation qui va à l'encontre des intérêts des agents publics, des services publics et des usagers. Solidaires Fonction Publique engagera toutes ses forces pour que, dans l'unité la plus large, nous puissions ensemble retrouver le chemin de la lutte pour une société juste et solidaire.

Seine-Saint-Denis : une marche pour l'emploi, en novembre

La fermeture annoncée de l'usine PSA d'Aulnay, contre laquelle nous luttons, aurait des conséquences dramatiques pour les salarié-es et leurs proches bien entendu, mais aussi plus généralement pour la population de nombreuses villes de Seine-Saint-Denis, département déjà durement touché par le chômage, la précarité, la pauvreté. Plus que jamais, le syndicalisme interprofessionnel a un rôle essentiel à jouer ! **Des manifestations de soutien aux salarié-es d'Aulnay ont été organisées par les Unions départementales CGT, CFDT, Solidaires, FSU, ces derniers mois** ; le meeting dans une des cités d'Aulnay fin septembre est un autre exemple. Pour y donner une suite, les Unions interprofessionnelles départementales CGT, CFDT, Solidaires et FSU travaillent à la préparation d'une marche pour l'emploi en Seine-Saint-Denis. Cette initiative est ouverte aux autres organisations syndicales départementales.

Cette manifestation, et toute la mobilisation en amont, s'inscrit dans le soutien aux luttes pour l'emploi menées à PSA et dans bien d'autres entreprises du département. Mais les mobilisations concernent aussi le secteur public (hôpitaux, services des impôts, collectivités territoriales, éducation nationale, ...). Tout cela est lié : plus de chômage, moins de service public, voilà la spirale infernale à laquelle nous devons mettre un terme. **Les Unions départementales interprofessionnelles CGT, CFDT, FSU, Solidaires envisagent cette manifestation pour le jeudi 22 novembre : un mois pour construire la mobilisation, pour que les syndicats et sections syndicales, à la base, s'emparent de cette proposition et en fassent une action impliquant le maximum de salarié-es du département.**

Caisses d'épargne : grève nationale le 20 novembre

En novembre s'ouvre la Négociation Annuelle Obligatoire (NAO). Les patrons tenteront à nouveau d'imposer à l'ensemble du personnel leur seule vision ultra libérale et mercantile du travail et ce, au mépris des droits fondamentaux des salarié-es à travailler dans des conditions dignes de ce nom, et a minima respectueuses du Code du travail.

Cette indifférence, qui confine au mépris des salarié-es, s'illustre au quotidien par des pratiques managériales infantilisantes, dégradantes, culpabilisantes et dangereuses pour la santé des employés. La fin (la recherche de rentabilité toujours plus importante et plus immédiate encore) devant justifier les moyens. Quel que soit l'emploi occupé, c'est par l'accroissement incessant des tâches (formalisées et continuellement actualisées dans le sacro-saint « référentiel métier ») et des objectifs pesant sur chaque salarié-e que les patrons tentent de casser toute idée de collectif de travail. Le tout combiné à un pilotage toujours plus pervers et individualisé de l'activité et des résultats. Ces pratiques déshumanisées n'ont d'autre objectif que d'isoler toujours plus les salarié-es, dans le seul but de tuer dans l'œuf toute capacité de réaction. Depuis sa création à la BPCE, SUD n'a eu de cesse de dénoncer et combattre ces dérives patronales, tout en restant toujours force de propositions alternatives. Mais les dirigeants, de plus en plus « jusqu'au-boutistes », ne nous ont laissé d'autre choix que d'investir le terrain judiciaire, à l'issue toujours incertaine et souvent lointaine. Pour autant, des décisions récentes de justice apportent toute légitimité et crédibilité à l'action de SUD BPCE !

Au-delà des épisodes judiciaires, il s'agit aussi pour chaque salarié-e de sortir de l'isolement organisé par les patrons, de passer de la résignation à l'indignation, de participer à la reconquête des droits individuels et collectifs. **SUD BPCE appelle tous les salarié-es à participer activement aux négociations qui s'ouvrent le 20 novembre, en faisant grève ce jour-là.** Par leur participation massive, ils et elles diront leur détermination à obtenir un salaire minimum de 1700 €, l'abandon de tout outil de comparaison entre salarié-es, la mise en place d'un contrôle du temps de travail fiable et infalsifiable et le paiement des heures supplémentaires, un nouveau statut social.

Journalistes : le congrès du SNJ se déplace au Progrès



Réuni en congrès à Villeurbanne, le SNJ a dénoncé l'action convergente, voire concertée, des éditeurs visant à saboter le paritarisme et entraver l'exercice du droit syndical dans les entreprises de presse. **Au premier rang de ces éditeurs, le Crédit Mutuel, propriétaire de huit titres de Presse Quotidienne Régionale, s'est distingué en s'attaquant aussi bien au droit de grève qu'aux dispositions de la convention collective des journalistes. Des représentants du SNJ au Progrès sont les premières victimes de ces mauvais coups.** Le congrès a donc profité de sa présence en terre lyonnaise pour envoyer une importante délégation au siège du Progrès, remettre aux responsables du journal la lettre ouverte adressée à la direction du Crédit Mutuel.

Après avoir tenté d'éconduire les manifestant-es, Pierre Fanneau, directeur général du groupe *Le Progrès* a dû concéder quelques minutes d'entretien à une délégation SNJ. Il s'est vu remettre une édition de la convention collective afin qu'il puisse relire et méditer un texte dont il fait une interprétation pour le moins contestable.

Education nationale : grève réussie en Seine-Saint-Denis

Avec 40 à 50 % des enseignant-es des écoles en grève sur le département, l'intersyndicale de Seine-Saint-Denis peut se féliciter de la réussite de cette journée du 11 octobre. Un cortège dynamique de 400 à 500 collègues s'est dirigé vers le Ministère de l'éducation. Les enseignant-es se sont fortement mobilisé-es pour interpellier le ministre de l'éducation sur :

- les 250 à 300 postes de professeurs vacants dans les écoles du département,
- la nécessité d'organiser dans l'urgence un concours exceptionnel de recrutement d'enseignants-titulaires,
- la remise en cause des seuils d'ouverture spécifique à la Seine-Saint-Denis.

Le ministère de l'éducation a refusé de recevoir l'intersyndicale SUD Education - FO - FSU - CGT - UNSA ! Ce geste très négatif a suscité la colère des manifestant-es présent-es. **Nous avons pris acte de la volonté du gouvernement de privilégier le rapport de force avec les enseignant-es de Seine-Saint-Denis et leurs organisations syndicales.** Ces dernières ont décidé de se retrouver dans les prochains jours pour envisager ensemble les suites à donner à la mobilisation.

La fédération SUD Education joue son rôle au service des luttes et de leur coordination, en tentant de donner un prolongement national aux initiatives unitaires départementales. Ainsi, le 4 octobre, elle s'est adressée aux autres fédérations syndicales pour leur **proposer une rencontre intersyndicale dans le but d'échanger et de dégager des perspectives d'action, par rapport au budget 2013 et aux politiques éducatives.** A ce jour, ni la FSU, ni l'UNSA, ni FO, ni la CFDT, n'ont donné suite.

SUD Education continue d'exiger aux côtés des autres organisations syndicales le recrutement immédiat d'enseignant-es titulaires pour faire face aux besoins des écoles du département. SUD Education revendique également l'arrêt immédiat du recours à l'emploi précaire, pour les collègues contractuel-les déjà recruté-es la titularisation sans condition de concours ni de nationalité avec passage au statut de fonctionnaires stagiaires, la mise en place d'une formation initiale rémunérée de 2 ans en alternance (stage et IUFM) en tant que fonctionnaire stagiaire pour tous les nouveaux collègues.

Crédit Agricole Centre France : en grève le 12 octobre

En place depuis 18 mois, la Direction Générale Crédit Agricole Centre France a décidé une restructuration dans les services du Siège entraînant la disparition de 200 postes et des mobilités contraintes. Dans le même temps, et alors que des efforts budgétaires sont demandés à tous, elle annonce une politique de grands travaux dans les agences bancaires des cinq départements. La pression commerciale ne cesse de s'amplifier sur les équipes, la peur de l'avenir gagne chaque salarié-e entraînant une forte souffrance au travail. **Alors que les dirigeants nationaux bloquent toute négociation salariale pour l'ensemble des salarié-es du Groupe, eux-mêmes s'octroient des rémunérations démesurées.** SUDCAM refuse que salarié-es et client-es paient les erreurs de nos directions antérieures et actuelles, comme par exemple la lourde facture de la filiale grecque *EMPORIKI*. SUDCAM entend ainsi protester contre le manque de concertation et de transparence dans les décisions, elle s'oppose aux dépenses somptuaires de la direction en ces temps de crise. Le syndicat SUDCAM appelait l'ensemble des salarié-es de la Caisse Régionale à un mouvement de grève le vendredi 12 octobre après-midi.

Santé – social : manifestations et grève le 15 octobre

Le 28 août dernier, la fédération patronale **FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et aides aux personnes, privé non lucratif)** a mis brutalement fin aux négociations des Conventions collectives, annonçant qu'elle allait recourir à une « recommandation patronale ». Pour baisser le coût du travail, rien n'arrête les patrons ! C'est l'égalité de traitement entre les salarié-es qui disparaît et aussi entre établissements, qui selon leur situation économique, pourront ou non, négocier des accords plus intéressants. C'est la remise en cause du caractère national de la CCN51 qui garantit les mêmes droits aux salarié-es sur l'ensemble du territoire, particulièrement sur les rémunérations et l'organisation du travail...

Si elle est appliquée, cette recommandation patronale servira de modèle pour d'autres secteurs, et conduira à une Convention Collective unique au rabais de la Branche des Associations Sanitaire, médico-sociale et Sociale (BASS). Ne laissons pas les employeurs faire payer aux salarié-es les insuffisances budgétaires. Pensons à l'avenir des usagers et des salarié-es du secteur. Défendons nos conventions collectives pour défendre notre qualité de travail. L'avenir de chacun-e dépend de la mobilisation de tous ! SUD Santé Sociaux appelait à la grève et aux manifestations le 15 octobre.

Le « premier pompier de France » ... et les autres



Au congrès national des Sapeurs Pompiers, il y avait le ministre de l'Intérieur, autoproclamé « premier pompier de France ». Mais il y avait aussi une délégation du syndicat **SUD SDIS, qui déjouant les difficultés, a pu remettre un courrier reprenant la position de SUD sur « la réforme » de la profession.**

Retrouvez les matériels liés à l'actualité et aux luttes des structures Solidaires sur notre site à l'adresse suivante : <http://www.solidaires.org/rubrique70.html>